



W

Le magazine de
la Communauté de
communes du Val de Sully

VOUS

SEPT 2025 - N°33

SOCIAL / P3

Un forum
aidants - aidés.

HABITAT / P4

Pacte territorial
France Rénov'

Dossier

ORGANISATION / P6

UNE RENTRÉE
BIEN PRÉPARÉE



Notre pays est entré depuis plusieurs mois dans une zone de fortes turbulences budgétaires. Cette situation n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'erreurs de prévisions répétées qui ont conduit au fil des ans à un déficit plus important que prévu. Le contexte politique, marqué par des changements successifs à la tête de l'État – trois Premiers ministres en 20 mois, dissolution en juin, censure à l'automne – a également contribué à une certaine instabilité institutionnelle réduisant les perspectives d'amélioration à court terme.

Dans ce climat, il est tentant de chercher des responsables comme l'a fait dans les meilleurs délais le ministre de l'Economie de l'époque en désignant les collectivités locales comme principales responsables de la dégradation des finances publiques ! Il est vrai que leur poids dans la dépense publique est significatif, mais contrairement à l'Etat, elles votent des budgets en équilibre... Cette rigueur budgétaire locale, qui contraste avec l'absence de maîtrise au niveau national, mérite d'être soulignée.

Ce contexte budgétaire national soulève des préoccupations légitimes, car il aura des impacts qui pèseront sur les contribuables et les collectivités locales. Les mesures de redressement budgétaire déjà annoncées vont concourir à freiner l'investissement public, avec des répercussions sur l'activité économique et l'emploi, en particulier au niveau local.

Les collectivités jouent alors un rôle central et stratégique. Elles interviennent dans des domaines aussi variés que le logement, l'action sociale, l'urbanisme, l'environnement, le développement économique, la culture, le sport, le tourisme ou encore la mobilité. Elles doivent aujourd'hui relever trois défis majeurs : renforcer le lien social avec des citoyens aux attentes croissantes, s'adapter aux grandes transitions (écologique, numérique...), et garantir une gestion rigoureuse des ressources publiques.

Dans ce contexte exigeant, la situation financière de notre collectivité est saine et le futur sera comme par le passé, envisagé avec lucidité et prudence. Elus et collaborateurs de la Communauté de communes du Val de Sully restent mobilisés pour répondre au quotidien à ces enjeux et vous faire bénéficier d'un service public de qualité. L'intérêt général, l'efficacité de l'action publique et la volonté constante de préparer l'avenir avec responsabilité sont au cœur de notre engagement.

Bonne rentrée à tous.

- Gérard BOUDIER -
Président de la Communauté de communes
du Val de Sully

En bref

FACEBOOK Vous nous suivez ? Retrouvez toute l'actualité de votre Communauté de communes sur la page facebook @ValdeSully ou en scannant le QR code ci-contre.



TRAVAUX Écoparc des Ajeaunières à Bray-Saint Aignan: les travaux du tourne à gauche ont commencé et se termineront courant octobre.

JOURNÉE DE LA RÉSILIENCE

Informez les habitants sur les risques, qu'ils soient naturels ou industriels, ainsi que sur les comportements à adopter pour se protéger. Le 18 octobre à Saint Père sur Loire, organisée conjointement à la **randonnée des châtaignes**.

GOLF - PROJET HÔTEL Le permis de construire instruit par le service urbanisme a été transmis à la mairie de Viglain et signé par le maire. 52 chambres, 12 cottages, un espace séminaire, un restaurant, un espace « bien être » avec piscine et deux terrains de padel sont prévus. L'activité golf sera bien évidemment maintenue et améliorée.

CRÉATION ENTREPRISE Proposé et financé par la CCI l'atelier : **"tout pour réussir sa création/reprise d'entreprise"** aura lieu à Gien, Montargis ou Châteauneuf. Une séance par mois de fin septembre à décembre. Date et inscription sur : <https://shorturl.at/7cSAS>



Téléchargez l'application
IntraMuros



Numéro rédigé courant août, certaines informations ont pu évoluer. Toutes les mises à jour sont disponibles sur www.valdesully.fr, sur l'application IntraMuros ou sur Facebook @ValdeSully.



FORUM AIDANTS AIDÉS

AU CŒUR *des solidarités*

Dans le prolongement du forum des droits et de la santé, et afin de simplifier l'accès à l'information et aux services utiles aux habitants, la Communauté de communes du Val de Sully en partenariat avec le CCAS de Sully sur Loire, propose un forum aidants - aidés. Pour toutes les personnes qui aident un proche malade ou en situation de handicap, ce sera l'occasion de rencontrer de nombreux professionnels et associations intervenants dans ce champ.

DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Participeront à ce forum des partenaires engagés, tels que le Clic Val d'Or, l'ASEPT, l'UDAF et Appui santé Loiret, ainsi que des institutions comme la CPAM et la Maison départementale des solidarités. Ces acteurs tiendront des stands d'information, des ateliers interactifs, et prodigueront des conseils pratiques pour améliorer la qualité de vie de chacun.

De plus, la présence du centre de coordination Centre-Val de Loire œuvrant pour le dépistage du cancer ouvrira accès aux informations clés sur la prévention et les démarches de dépistage.

Zoom sur ...

ADMR

La Maison des services Aide à Domicile en Milieu Rural propose des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap, un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), des services aux particuliers et aux entreprises (DS Loiret).

Hôpital de Sully - SSIAD

Dans l'objectif d'un maintien à domicile individualisé et personnalisé, une équipe soignante qualifiée et diplômée accompagne la personne dans sa perte d'autonomie en retardant sa dépendance et en entretenant le lien social.

L'Adapei 45

L'Adapei 45 (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) a pour but d'apporter un appui moral et matériel, tant aux personnes en situation de handicap qu'à leur famille et accompagnants, ainsi que de développer un esprit d'entraide et de solidarité.

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

DÈS 13H30 au centre Françoise Kuypers. (gratuit, entrée libre)

AU PROGRAMME

De 13h30 à 17h : rencontre sur les différents stands des partenaires.

A partir de 14h : représentation interactive par la compagnie du Théâtre du Chaos.

La pièce, créée pour ce forum, évoque le thème aidants-aidés et propose des scènes issues d'une observation fine des personnes dépendantes et de leurs accompagnateurs afin de sensibiliser et d'informer sur le vécu de chacun. La représentation sera suivie d'un temps d'échanges et de mises en situations où chacun pourra partager son ressenti, ses peurs et ses doutes mais aussi trouver des solutions simples à mettre en place. Un moment de prévention et d'information pour les aînés et personnes dépendantes mais aussi pour leurs aidants.

16h30 : goûter partagé.

PACTE TERRITORIAL *France Rénov'*

Comme annoncé dans le précédent numéro du mag, l'été 2025 a vu le lancement du Pacte territorial France Rénov' marquant le souhait de la collectivité de poursuivre sa politique d'accompagnement de la rénovation de l'habitat pour tous les habitants.

PRIORITÉS ET OBJECTIFS DU PACTE TERRITORIAL

Ambitieux projet sur 5 ans, le Pacte territorial France Rénov' vise à proposer une offre de service public pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé par le biais d'un guichet unique quelle que soit la thématique (coordonnées page suivante) : rénovation énergétique, autonomie, habitat dégradé sur l'ensemble du territoire et accessible à toute la population. 210 logements occupés par leur propriétaire et 15 logements locatifs appartenant à des bailleurs pourront être inscrits dans ce dispositif.

LES ACTEURS DU PACTE TERRITORIAL

Afin de mener à bien ce nouveau dispositif (qui prend le relais de l'OPAH), la Communauté de communes a missionné l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) et SOLIHA Loiret. Ils seront d'une part chargés d'informer les professionnels du bâtiment et de l'immobilier des dispositifs liés à l'amélioration de l'habitat. Et d'autre part, accompagneront gratuitement (sous conditions) les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs dans leur projet de travaux. Ceux-ci pourront bénéficier de conseils techniques à domicile, d'un appui administratif personnalisé et d'un accompagnement pour mobiliser les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre. Le dispositif est financé par l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) et la Communauté de communes.

5 priorités du pacte territorial France Rénov'

- > maintenir les habitants en place en améliorant le **confort des logements**,
- > renouveler les occupants en incitant les ménages à **investir dans l'ancien**,
- > remettre sur le marché des **logements vacants** et faciliter leur **réhabilitation**,
- > **requalifier le bâti ancien** et ainsi revaloriser l'image des centres-bourgs, ce qui permettra le maintien des services et des commerces,
- > développer la réhabilitation des **installations d'assainissement individuel**.

* Subventions de la CC conditionnées au versement par l'ANAH qui dépend des critères en vigueur de "Ma prime renov"

5 objectifs

- > lutter contre la **précarité énergétique** par une approche thermique globale et de qualité des travaux,
- > **améliorer les conditions de vie** des personnes âgées et/ou handicapées en adaptant leur logement pour le maintien à domicile,
- > résorber l'**habitat indigne**, très dégradé ou dégradé par un accompagnement différencié,
- > augmenter et diversifier l'**offre en logements** locatifs abordables,
- > **soutenir l'activité locale** en communiquant auprès des professionnels du bâtiment.

		ANAH	CC du Val de Sully	Objectif sur 5 ans
Propriétaire occupant avec un revenu modeste ou très modeste *	Réhabilitation d'un logement indigne	*	10 % du montant des travaux plafonné à 7 000 €	10 logements
	Rénovation énergétique		5 % du montant des travaux plafonné à 2 500 €	50
	Adaptation à la perte d'autonomie		15 % du montant des travaux plafonné à 1 200 €	100
	Travaux de mises aux normes de l'assainissement autonome		Forfait de 5 000 €	50
Propriétaire bailleur	Réhabilitation d'un logement indigne		10 % du montant des travaux plafonné à 8 000 €	10
	Rénovation énergétique		5 % du montant des travaux plafonné à 3 000 €	5

* En plus de l'octroi de subventions pour la réalisation des travaux, la Communauté de communes délivrera une prime à destination des primo-accédants pour l'acquisition d'un bien vacant depuis plus de 2 ans. Son montant est de 3 000 €. Il est établi que cette prime sera complémentaire aux aides de l'Anah. Elle sera attribuée pour l'achat d'un logement vacant depuis plus de 2 ans.



J'AI UN PROJET DE TRAVAUX, À QUI DOIS-JE M'ADRESSER ?

Plusieurs services publics en un seul point d'entrée : une ligne téléphonique dédiée au Pacte territorial, 02 38 62 47 07.

Vous pourrez également être reçus lors de permanences à la Maison pour tous de Sully sur Loire -allée des jardiniers- les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois, de 10h à 12h.

Un conseiller vérifiera votre éligibilité à ce dispositif et vous accompagnera pas à pas dans votre projet de travaux.

Vous pouvez aussi transmettre vos demandes et poser vos questions à l'adresse mail suivante : adil@adil45-28.org



France Rénov'

Relever le défi
de la rénovation
des logements
pour tous

Au conseil

Extraits

Mai

- Subvention 2025 à l'association La compagnie Crio-Lane Circus, à ADS 45 et au Service de Soins Infirmiers à Domicile de Sully/Châteauneuf sur Loire. Ainsi qu'à l'Amicale des agents des communes et de la CC du Val de Sully et au collège Maximilien de Sully de Sully sur Loire
- Convention constitutive d'une entente pour la coopération et la coordination dans la surveillance du système d'endiguement du Val d'Orléans en cas de crue de la Loire
- Bilan PACT 2024
- Convention de mise à disposition de locaux au profit du Département du Loiret
- Convention avec l'association La ferme du bonheur pour la capture et la garde d'animaux
- Approbation d'un protocole transactionnel
- Contribution 2025 aux FAJ-FUL
- Indexation des tarifs du centre aquatique
- Attribution du marché de travaux de restauration du lit et de la continuité écologique prévus au CTMA 2024-2026
- Indemnisation du délégataire du cinéma
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus communautaires et mutualisation au bénéfice des communes membres
- Attribution d'aides économiques dans le cadre du règlement d'aide aux TPE : Réparauto 45 et Coustham construction bois.
- Modification des statuts de l'EPFLI Foncier Cœur de France
- Lancement d'une procédure de modification du PLU de la commune d'Ouzouer sur Loire

Juin

- Subvention 2025 à l'association Les Jeunesses Musicales de France en Val d'Or et Sologne
- Subvention à la commune de Sully sur Loire dans le cadre du soutien aux animations locales
- Convention de partenariat entre la Communauté de communes et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Loiret et d'Eure et Loir - Espace Conseil France Rénov
- Convention de Pacte territorial - France Rénov avec l'Etat, l'ANAH et la Région Centre-Val de Loire
- Mission de suivi et d'animation du pacte territorial France Rénov de la CCVS
- Subventions Politique de la Ville 2025 - Contrat de Ville de la Communauté de communes
- Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux au profit de la MSA dans le cadre de France services
- Motion contre la création d'un Etablissement Public Foncier (EPF) d'Etat en Région Centre-Val de Loire
- Modification des statuts de l'Etablissement Public Loire
- Dispositif « Coup de pouce mobilité » - Modification du règlement et contrat de prêt de véhicules
- Convention de coopération culturelle avec la commune de Saint Benoit sur Loire
- Contrat de prêt d'un terrain au profit de la Communauté de communes
- Convention de prestation de services avec la ville de Sully sur Loire pour l'organisation de la foire aux bestiaux 2025

Retrouvez tous
les derniers
comptes-rendus sur
www.valdesully.fr



Dossier

UNE RENTR



RÉE *bien préparée !*



Depuis le printemps, la Communauté de communes du Val de Sully se mobilise pour préparer la rentrée. De l'accueil des tout-petits aux activités des adolescents, les services anticipent pour garantir un accompagnement de qualité sur tous les temps de vie.

La rentrée ne se limite pas à l'école, c'est aussi la reprise pour tous les moments périscolaires qui rythment et enrichissent la vie de vos enfants : en accueils de loisirs, avec les animateurs jeunesse, lors des cours à l'école de musique ou encore grâce aux actions culturelles de l'équipe du Belvédère ou du réseau des bibliothèques. Et si pour ceux qui en bénéficient, loisirs rime avec plaisir, du côté des équipes, cela relève d'une organisation anticipée avec une attention particulière sur la qualité du service rendu au public.

Entre offre aux familles et propositions culturelles diversifiées, le Val de Sully pose les bases d'une rentrée réussie et tournée vers l'avenir !

DES ACCUEILS ADAPTÉS *à chaque âge*

POUR LES 0-3 ANS LA RENTRÉE RIME AVEC NOUVEAUTÉ !

Dans les crèches, les plus petits découvrent un nouvel environnement (par exemple à Ouzouer sur Loire, où l'équipe, sous la direction de Lisa, a accueilli une quinzaine de bébés de façon échelonnée fin août - début septembre) alors que les plus grands en partance pour l'école maternelle quittent ces structures dans lesquelles ils ont fait leurs premiers pas, rencontré leurs premiers copains et découvert l'autonomie.

Un des principes clés de la crèche : développer l'autonomie des enfants



Le projet éducatif de la collectivité (qui s'applique à tous les accueils d'enfants de 0 à 17 ans) est décliné dans les crèches avec pour principaux objectifs de **permettre aux enfants d'explorer librement leur environnement** et de **les accompagner vers l'autonomie**.

Concrètement, la libre exploration éducative s'inspire des dernières recherches en neurosciences : tout est proposé, rien n'est imposé ! Le matériel d'éveil est donc à disposition des enfants qui choisissent leur activité sans contrainte. Les professionnels de la petite enfance sont là pour organiser les ateliers, jeux, chants, comptines etc. auxquels les enfants se joignent selon leurs envies.

En outre, tout au long de la journée, l'enfant est encouragé à réaliser seul les gestes de la vie quotidienne tels que l'habillage, le rangement... Les repas sont pris dans les espaces de vie et servis dans des plateaux à compartiments. L'enfant décide alors de ce qu'il mange, dans quel ordre et en quelle quantité. Et il participe en récupérant puis débarrassant son plateau seul.



Prêt pour l'école maternelle ?

Quelques mois avant ce départ, les équipes ont commencé à mettre en place différents ateliers pour accompagner les grands en partance : des lectures qui entraînent des discussions autour de l'école et son fonctionnement ; des petits rituels structurant la journée, identiques à ceux qu'ils retrouveront à l'école (comme le lavage des mains des enfants avant chaque repas) ou des activités autour des couleurs pour les enfants demandeurs qui auraient débuté cette découverte à la maison. En outre, les "grands" (3 ans) sont sollicités pour la distribution des verres lors des repas et goûters afin de favoriser leur implication, de les responsabiliser et de développer l'entraide.



POUR LES 3-11 ANS CHANGEMENT DE RYTHME.

Dans les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH ; mode de garde ouvert aux 3 - 11 ans), c'est un changement de rythme qui s'opère. Alors que 145 enfants ont été accueillis quotidiennement durant l'été, ils le seront désormais uniquement le mercredi et pendant les petites vacances scolaires. Et pour assurer au mieux ces journées d'accueil périscolaire, il a fallu anticiper dès le printemps (détail ci-contre).

POUR LES 11-17 ANS NOUVELLE SAISON D'ANIMATIONS.

Après un été de sorties (parfois juste à côté de chez soi, parfois un peu plus loin), les cours ont repris !

L'équipe de l'animation jeunesse, emmenée par Florine, retrouve donc les jeunes les mercredis, vendredis et samedis mais aussi sur la pause de midi dans les collèges Geneviève De Gaulle - Anthonioz et Maximilien de Sully les mardis et jeudis. Pour assurer ce service, dès juin une réflexion autour de l'organisation de l'équipe d'animateurs a été engagée.

En parallèle, ceux-ci devront dès l'été débiter la réflexion sur les programmes des vacances d'automne et de fin d'année : élaborer les animations, rechercher des prestataires et acheter le matériel nécessaire. Car pour répondre aux exigences budgétaires (cf. mag précédent), les bons de commande devront tous être saisis avant fin octobre pour les dépenses d'investissement et avant fin novembre pour les dépenses de fonctionnement.

AVIS AUX PARENTS, VOUS TROUVEREZ CI DESSOUS LES PROCHAINES DATES D'INSCRIPTIONS !

- **Crèches**
De 0 à 3 ans
- **Accueils de loisirs**
De 3 à 11 ans
- **Animations jeunesse**
De 6 à 11 ans et de 11 à 17 ans



<https://valdesully.fr/>

Les mercredis dès le printemps

1.  → **+300** demandes.
Emmanuelle, secrétaire du service
2.  Validation annuelle des documents administratifs
 Vérification des impayés
 Validation des réservations selon les places disponibles
 Gestion des listes d'attentes
3. Anticipation des recrutements en mai car les directeurs sont en congés ou travaillent sur les accueils de loisirs.
4. Réalisation des contrats dès juillet par le service RH 

Quelques jours avant la rentrée des mercredis :

5. Réunion d'équipe pour fixer les objectifs pédagogiques annuels et l'organisation.



6. LES DIRECTEURS :

Rédigent le projet pédagogique, le planning des équipes, les menus des goûters, préparent les commandes de nourriture et de matériel pédagogique.

Analysent les effectifs prévisionnels et les données sanitaires et administratives de tous les enfants et le transmettent aux équipes à l'écrit.

Contactent les restaurateurs pour commander les repas et les intervenants en fonction des projets.

CÔTÉ LOISIRS !

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Quelques jours après la rentrée scolaire, place à la reprise de l'école de musique. Et pour cela, après les bilans et examens de fin de cycle réalisés en mai, les (ré)inscriptions ont été ouvertes dès début juin.

Parce qu'il faut le temps aux enseignants de revoir la répartition des classes pour les cours collectifs de formation musicale et au directeur, épaulé par le secrétariat, d'organiser les cours de la rentrée :

- répartition des élèves dans les classes d'instruments et les ateliers
 - prévision du volume horaire des enseignants
 - gestion du retour des instruments en location
 - organisation du cycle de concerts
- L'école de musique invite pour la saison 2025 - 2026 (programmation dès mai, validation en commission début juillet) et des projets pédagogiques des enseignants.*

Reprise de l'Orchestre au collège !

Après un dépôt de dossier administratif début 2025 par le collège, dès le printemps les équipes du collège Maximilien de Sully (Sully sur Loire) et de l'école de musique ont repris les échanges pour organiser la rentrée 2025 d'un point de vue pédagogique. Début septembre, ce sont donc 22 jeunes de sixième qui ont intégré cette classe et qui bénéficieront chaque semaine pour les trois ans à venir, d'un cours d'instrument dispensé par les enseignants de l'école de musique (guitare, flûte traversière, percussions, trompette) et d'un cours de pratique orchestrale assuré par l'enseignante musique du collège au sein de leur établissement.

Photo ci-contre : précédente édition de l'Orchestre au collège.



LE BELVÉDÈRE

Alors que les ateliers qui seront proposés lors des vacances d'octobre sont calés depuis le début année, l'été a été consacré à la finalisation d'une exposition sur les crues (qui sera présentée lors de la Journée de la résilience, le samedi 18 octobre) et à la coordination des Journées européennes du patrimoine du 19 au 21 septembre.



Découvrez toute la programmation du Belvédère sur :
www.belvedere-valdesully.fr



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Quelques semaines après leur rentrée scolaire, les élèves des écoles primaires vont retrouver les bibliothécaires. A raison de trois interventions dans l'année dans les classes qui l'ont souhaité, ce sont environ 2325 écoliers qui bénéficient de ces rencontres dont le but est de **donner et renforcer l'envie de lire chez les plus jeunes**. Pour ceux qui ont une bibliothèque à côté de l'école, les rendez-vous se déroulent sur site ; pour les autres, c'est le/la bibliothécaire ou une bénévole qui se rend dans l'école.

Tout cela s'organise dès juin, juste après la dernière visite de l'année en cours et la remise des ouvrages prêtés aux classes : convention avec les écoles et préparation des plannings des intervenants pour pouvoir dès la rentrée échanger avec les enseignants sur le déroulement des séances notamment s'ils souhaitent travailler sur une thématique particulière.

En parallèle, l'équipe prépare également des rendez-vous tout public, comme la participation à l'évènement national Biblis en folie. Rendez-vous donc samedi 4 octobre à la médiathèque aux Bordes pour un après-midi autour du conte : lectures de contes et contes détournés, quiz sur les personnages des contes, jeux et ateliers.

Plus de renseignements auprès des bibliothécaires ou sur <https://mediatheques.valdesully.fr/programme>.



● 2 325 écoliers

bénéficient des rencontres avec les bibliothécaires



● Biblis en folie

Samedi 4 octobre dès 14h30 à la médiathèque aux Bordes. Lectures et quiz autour des contes.

PENDANT LES VACANCES *d'automne !*

Au Belvédère

Atelier Qui part à la chasse !
Vendredi 31 octobre
de 14h30 à 16h30

À partir de 6 ans. Tarif : 3€.

Les enfants fabriquent et décorent de petites boîtes "reliquaires", en s'inspirant des techniques médiévales. Venez déguisés !

Visite au cimetière : Isdes
Dimanche 26 octobre, à 15h

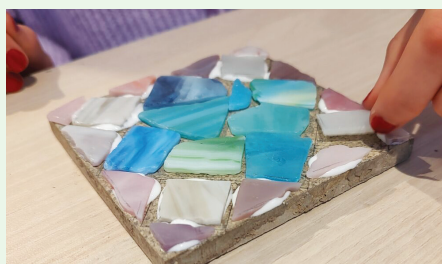
Tarif : 3€.

Une exploration qui vous révélera histoires et figures du village !

Atelier P'tits mosaïstes
Jeudis 23 et 30 octobre
de 14h30 à 16h30

À partir de 9 ans. Tarif : 5€.

Les enfants réalisent une mosaïque inspirée du pavement de l'abbaye.



Dans les bibliothèques

Exposition : Quel développement pour demain ?

Tout public, entrée libre. Dates et lieux sur mediatheques.valdesully.fr

Un focus sur les dimensions humaine et sociale du développement durable qui proposera des pistes de réflexions et d'actions concrètes pour préserver l'avenir de la planète.

TESTEZ LES SAVOIR-FAIRE ARTISANAUX EN VAL DE SULLY



Matthieu en pleine fabrication d'un couteau

✂ Alors qu'il a un couteau dans sa poche depuis son plus jeune âge pour pouvoir fabriquer des cabanes en bois et tailler des épées, Matthieu Guériteau vient d'ouvrir son atelier de coutellerie à Germigny des Prés, suivant ainsi le conseil de son grand-père qui lui a toujours dit : *"Le seul truc dont tu auras besoin dans ta vie, c'est un couteau !"* Sur la base de cet héritage, **Cout'eau de Loire** propose donc des couteaux durables et utiles : des couteaux pliants pour les randonnées, des couteaux de cuisine, des couteaux de table et évidemment, le couteau sur mesure !

Soucieux de notre planète, Cout'eau de Loire se fournit en France. Les aciers sont sourcés auprès de fournisseurs à Thiers et Matthieu ne travaille que des aciers carbones. L'acier du couteau de papy (encore lui !) : il est peut être patiné mais il coupe toujours ! Les manches sont eux en bois local ou de seconde vie et dans la mesure du possible, en bois naturel (privilegié au bois stabilisé, injecté de résine).

Envie de découvrir cet art mais surtout de rencontrer cet artisan ? Matthieu propose des stages pour vous initier. Un moment de transmission et de partage au cours duquel (sans être un as du bricolage), vous réaliserez les étapes de fabrication et évidemment, repartirez avec votre propre couteau ; une pièce unique !



A Saint Benoît sur Loire, initiez-vous à **l'art du vitrail**. Jouez avec la lumière, les formes et partagez une expérience singulière et créative grâce aux bons conseils de Valérie Teyseyre, ancienne décoratrice d'intérieur et directrice artistique souhaitant transmettre les gestes millénaires nécessaires à la création de vitraux.



On reste dans le coin pour s'initier à la cuisine végétale avec le restaurant **A la Table des Célestes**. Environ un samedi par mois, en petit groupe de 8 personnes, vous apprendrez à préparer un menu complet, puis dégusterez ensemble vos créations le soir même au restaurant, dans un cadre chaleureux et entièrement privatisé.



Direction Sully sur Loire, chez **Valérie rêve**. Amatrice de l'art du tournage, Valérie vous propose de partager sa passion pour la poterie grâce à des ateliers de découverte et d'initiation (à Sully sur Loire, sur rendez-vous) où vous pourrez créer vos premières pièces.



Stage vitrail avec Valérie Teyseyre



Atelier cuisine À la table des Célestes



Atelier poterie avec Valérie Rêve © Globebloggers



Présentation ENTREPRISE

LES SERRES MODERNES DU VAL DE LOIRE

Adrien Quaak avec sa femme Isabelle et son neveu Kévin Duval, associé, exploitent 13 hectares de serres. Au total, ce sont 4 600 tonnes de poivrons et de concombres cultivées et manutentionnées chaque année.

L'histoire de la famille Quaak a débuté après la Première Guerre mondiale. À cette époque, les morts au combat ont laissé des exploitations sans main-d'œuvre. Pour remédier à cette pénurie, une grande communauté hollandaise s'installe aux alentours de Châtillon-Coligny. La famille Quaak, elle, s'installe à Bonnée en 1960 et cultive dans un premier temps des concombres en pleine terre dans une serre d'un hectare et demi, entièrement construite par des Hollandais, leaders dans ce domaine.

Après le concombre vint la fleur, entre 1968 et 2005, l'entreprise devient leader en France dans la production de chrysanthèmes coupés et de lys en pot. 2005 est l'année du changement : la production de fleurs s'arrête ; Adrien Quaak décide de revenir à la culture du concombre, qui a un fort potentiel dans la région mais, cette fois, hors sol. Il en exploite 4 hectares et demi en serre ; 2 500 tonnes de concombres sont alors manutentionnées dans l'année.

L'entreprise bonnéenne parmi les plus gros producteurs de poivrons sous serre en France.

En 2018, Adrien Quaak et Kévin Duval, se sont lancés dans la production de poivrons dans une nouvelle serre innovante de 5 ha pour répondre à la demande de produit français. La nouvelle serre des Serres Modernes du Val de Loire est équipée de verre diffus, d'un système de brumisation, d'un écran thermique et d'un écran d'ombrage. Un capteur de température par compartiment à hauteur de tête et une caméra infra-rouge qui permet de mesurer la température des fruits « têtes », facilitent la gestion du climat. L'objectif est de maintenir une température de l'air de 22-23°C. Les quatre variétés de poivron actuellement cultivées poussent à 70 cm du sol, dans de la laine de roche.



Production hors-sol de poivrons

"L'avantage est que l'on consomme beaucoup moins d'eau grâce à un système d'irrigation au goutte à goutte et récupération des eaux de drainage. La technologie est apportée au profit de la plante. Nous recréons un écosystème total et la plante est protégée des agressions extérieures."

La culture est menée à l'aide de protection biologique intégrée. Cette technique, inspirée de la nature, permet de protéger et de soigner les cultures face aux ravageurs et aux maladies, en limitant l'usage des pesticides en dernier recours. L'objectif étant de commercialiser les poivrons avec le label « Demain la Terre ».

Pour abaisser les coûts de revient et améliorer les conditions de travail, l'**automatisation en récolte et conditionnement** a été développée. La serre dispose ainsi de 32 chariots de récolte à guidage automatique. Le chariot avance seul entre les rangs, sur les rails de chauffage, à vitesse constante, laissant l'utilisateur libre de ses deux mains. Quand le chariot est plein, il passe en douceur des rails au chemin en béton situé dans le couloir et se rend seul à la station de conditionnement grâce à un fil inductif. Il est automatiquement soulevé et pesé puis déchargé sur un tapis qui amène les poivrons vers le calibrage et le conditionnement qui se fait en colis vrac de 3 et 5 kg. « Ce qui limite et rend moins pénible la manutention, facilitant ainsi le travail », note Adrien Quaak.

Une agriculture moderne dans le respect de l'environnement !

Instant(s) de vie



ANIMATIONS

Sully plage

Belle fréquentation à Sully plage du 5 juillet au 3 août. Un événement organisé par la mairie de Sully sur Loire avec le soutien de la Communauté de communes.

ENFANCE

Accueil de loisirs

Ambiance nature et créativité pour l'intercentre annuel des accueils de loisirs qui s'est tenu à Villemurlin. Chaque centre a réalisé une belle création autour du land art et c'est Sully sur Loire qui a remporté la victoire !



CULTURE

Les concerts de l'oratoire

Les concerts, donnés dans l'écrin de l'oratoire, enchantent le public à chaque représentation.



ANIMATION JEUNESSE

Le plein de sorties

Séjour au lac d'Éguzon, laser game, eaux vives, spongeball, accrobranche, château de Versailles... Un été bien rempli pour les adolescents !



ÉVÈNEMENT

Place aux étoiles !

Retour en images sur la 4^e édition de *Place aux étoiles* ! Des galaxies de mercis à celles et ceux qui rendent cet événement unique : les artistes et techniciens, les partenaires, agents et bénévoles... Et à vous !



FAMILLE

Les pauses de l'été

Rencontre inter-générationnelle lors des jeudis en famille !



POLICE

Tranquillité vacances

Environ 60 logements surveillés pendant les mois de juillet et août. Sur simple demande, les policiers surveillent votre logement en votre absence.

BIBLIOTHÈQUES

Lecture et jeux

Tout au long de l'été, le bibliobus est allé à la rencontre des habitants en faisant lors des événements estivaux, comme Les Pauses de l'été ou Sully Plage.



TOURISME

Visites estivales

Des cheminades aux visites classiques, les curieux n'ont pas manqué le rendez-vous !

PLAY TWO LIVE PRÉSENTE

STEPHANE

EN CONCERT

VENDREDI 10 OCTOBRE 2025
ESPACE BLAREAU
SULLY-SUR-LOIRE

20H30

BILLETERIE
WWW.VALDESULLY.FR

AGENDA culturel

SEPTEMBRE

Vendredi 19 au
Dimanche 21
Journées européennes
du patrimoine

Samedi 20
Le Jardin aux oiseaux
Balade spectacle

Dimanche 21
La Loire portant bateaux
Conférence

Jeudi 25
L'Atlas historique du ciel
Conférence

Samedi 27
Le jardin de Willy
Jeune public

Dimanche 28
La journée des mômes
Arts de la piste

OCTOBRE

Vendredi 10
Stéphane
Chanson

Dimanche 12
Les bâches automnales
Arts de la piste

Samedi 18
Randonnée des châtaignes

Samedi 18
Journée de la résilience

NOVEMBRE

Samedi 15
Dimanche 16
Week-end jeux vidéo
Numérique

Samedi 22
La Guinche du Val
Neo-trad

DÉCEMBRE

Samedi 6
La scène est à vous
+ seul en scène Sapritch

Dimanche 7
L'école de musique
invite : Intermezzo
Concert

Samedi 13
Jean Chen
Rencontre



Agenda complet sur www.valdesully.fr/la-saison-culturelle
Réservez dès maintenant ou découvrez toutes nos activités en entrée libre !

Communauté de communes du Val de Sully - 28 route des Bordes - 45 460 Bonnée
Directeur de la publication : Gérard Boudier ■ Responsable de la rédaction : Ann'-Line Devienne
Conception, réalisation & rédaction : Gérard Boudier, Patrick Hélaine, Serge Mercadié,
Sarah Richard, Romane Sérazin, Marlène Guilpain, Ann'-Line Devienne
Crédits photo : Communauté de communes du Val de Sully.

■ Parution et dépôt légal : septembre 2025. Imprimé par L'Imprimerie Centrale (45 - Gien) sur papier PEFC ■
ISSN 2555-2937 (imprimé) / 2555-7521 (en ligne).

Manifestations et infos
en téléchargeant
l'appli Intramuros.

